

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 14 MAI 2012
DELIBERATION N°2012-22

OBJET : Election des vice-présidents de l'Université de Tours.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-2,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 11,

A ELU

Les vice-présidents de l'Université :

Votants : 23

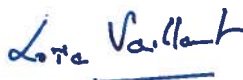
Blancs : 4

Exprimés : 19

- du Conseil d'administration, chargé des moyens et de la qualité : M. Alain Roncin, 19 voix ;
- du Conseil scientifique, chargé de la recherche, des études doctorales et de la valorisation : M. Emmanuel Lesigne, 19 voix ;
- du Conseil des études et de la vie universitaire, chargée de la formation initiale et continue : Mme Nadine Imbault, 19 voix ;
- chargée de la vie étudiante, du handicap et de l'égalité femmes-hommes : Mme Bénédicte Delaunay, 19 voix ;
- chargé des relations internationales : M. Arnaud Giacometti, 18 voix ;
- aux relations sociales chargé de la vie universitaire et de la politique de l'emploi : M. Roger Fontaine, 19 voix.

Fait à Tours, le 15 mai 2012

Le Président,



Loïc VAILLANT